

Tableau 1

Événements de pipeline

	Septembre			Cumulatif (septembre)		
	2020	2019	2015-2019 moyenne	2020	2019	2015-2019 moyenne
Nombre d'événements	4	4	8	54	39	76
Nombre d'événements avec produit rejeté	0	1	4	14	16	34
Nombre de blessés graves	0	0	0	0	0	0
Nombre de décès	0	0	0	0	0	0
Accidents	0	0	0	1	0	1
Produit rejeté	0	0	0	1	0	1
Rejet de gaz d'hydrocarbures	0	0	0	0	0	0
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	0	0	0	0	0
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2,3}	0	0	0	1	0	0
Rejet d'autre produit	0	0	0	0	0	0
Rejet du corps de la canalisation	0	0	0	0	0	0
Incendie/Inflammation	0	0	0	0	0	0
Explosion	0	0	0	0	0	0
Rupture	0	0	0	0	0	0
Pipeline heurté par objet	0	0	0	0	0	0
Exploitation au-delà des limites	0	0	0	0	0	0
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	0	0	0	0	0	0
Incidents	4	4	8	53	39	75
Produit rejeté	0	1	4	13	16	33
Rejet de gaz d'hydrocarbures	0	0	2	9	14	23
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	0	1	1	0	3
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2,3}	0	1	0	3	2	2
Rejet d'autre produit	0	0	0	0	0	4
Rejet du corps de la canalisation	0	0	1	0	1	3
Incendie/Inflammation	1	0	0	3	3	4
Explosion	0	0	0	2	0	1
Pipeline heurté par objet	1	0	1	9	6	5
Exploitation au-delà des limites	1	2	2	4	4	15
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	1	1	1	18	10	13
Activité non autorisée d'un tiers affectant l'intégrité structurale du pipeline	0	0	0	1	1	3

Données produites le 16 octobre 2020

NOTA:

¹ HPV - haute pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.² BPV - basse pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.³ Depuis juillet 2014, le seuil minimum de déclaration pour les rejets d'hydrocarbures à basse pression de vapeur est fixé à 1,5m³.